



Cfdt :



RELEVÉ D'INFORMATIONS DE LA CAP DES INGENIEURS DES PONTS, DES EAUX ET DES FORETS

DU 18 NOVEMBRE 2015

La CFDT était représentée par **Philippe HEDRICH** (Sgen-CFDT), suppléant, et **Patricia MONIN** (SPAgri-CFDT), expert.

Cette CAP était présidée par **Jacques CLEMENT**, chef du service des ressources humaines au MAAF.

Revendications préalables de la CFDT

1°) Réforme territoriale

La CFDT attire l'attention de l'administration sur la situation des collègues, notamment les chefs de service en poste dans les services qui vont être réorganisés dans le cadre de la fusion des régions.

Ils doivent recevoir un traitement aussi favorable que celui des directeurs (maintien du coefficient IPF pendant 5 ans, même si la nouvelle organisation leur donne moins de responsabilités) et ne pas être pénalisés pour les promotions futures.

Réponse de l'administration :

Les deux ministères vont créer des cellules particulières pour suivre avec attention tous les cadres touchés par la réforme territoriale.

Les deux administrations feront tout pour qu'il n'y ait pas de double peine, une perte du poste et une perte financière. Il y aura un suivi particulier en gestion pour les chefs de service et une souplesse particulière appliquée pour les promotions lors des CAP.

La CFDT prend acte de ce premier pas et sera vigilante pour les promotions lors des CAP.

2°) Respect des procédures

La CFDT demande que les mobilités continuent d'être examinées en CAP comme pour tous les corps de la Fonction publique et s'oppose aux propositions orales de l'UNIEF qui souhaiterait des mutations au « fil de l'eau ».

I - DEMANDES DE MUTATIONS

Seuls apparaissent les noms des agents dont la demande de mobilité a reçu un avis favorable de la CAP.

Les agents qui n'ont malheureusement pas trouvé un poste à cette CAP n'apparaissent pas dans les tableaux ci-dessous.

MAAF

N° DE POSTE	NOM - PRENOM	AVIS CAP
32682	DEDIEU Marie-Sophie	FAVORABLE SRVP
34112	PUISSEGUR Geneviève	FAVORABLE
32484	JAUBERTIE Clément	FAVORABLE
32525	BONNARD Ludovic	FAVORABLE
32539	CLOAREC Axelle	FAVORABLE
32543	CELIE Amandine	FAVORABLE
32545	TRAN Vincent	FAVORABLE
32547	DERUAZ Martin	FAVORABLE
34153	HURE Manon	FAVORABLE
34170	THIEBLEMONT Selma	FAVORABLE
32052	RODIER Daniel	FAVORABLE SRVP SRAIC +
31925	DAVAINE Jean-Blaise	FAVORABLE SRVP
33940	BARD Isaline	FAVORABLE SRVP
32641	SCHERRER Pierre	FAVORABLE
32222	TURPIN Nadine	FAVORABLE SRVP SRAIC
31876	SCHOEN Robert	FAVORABLE
34636	CALLAND Boris	FAVORABLE
34639	HEALY Sean	FAVORABLE
34892	PAJAUD Jean-Luc	FAVORABLE
31941	MALET Laurence	FAVORABLE SRVP SRAIC +
34893	SANNER-MALOT Geneviève	FAVORABLE
31882	GOMMARD Avril	FAVORABLE 1 SRVP
-	GUY Yves	FAVORABLE 2 SRVP
34666	DARMUZEY Vincent	FAVORABLE
34669	RANDRIAMAMPITA Guillaume	FAVORABLE
34620	CLOMES Emmanuelle	FAVORABLE
34641	MASSIAS Mathilde	FAVORABLE
34651	MARCELLIN Catherine	FAVORABLE
32858	SANCHEZ Diane	FAVORABLE SRVP SRAIC -
34345	QUINIO Caroline	FAVORABLE SRVP SRAIC -
32394	SANCHEZ Diane	FAVORABLE SRVP SRAIC -
33190	PREVOST Philippe	FAVORABLE
33191	STOFER Marie-Aude	FAVORABLE SRAIC +
33192	TURPIN Nadine	FAVORABLE SRAIC
34870	DEMOLY Thomas	FAVORABLE SRC
35212	MILLE Raoul	FAVORABLE

MEDDE

N° DE POSTE	NOM - PRENOM	AVIS CAP
175045	VELUT Marion	FAVORABLE
173089	CHOLLET Patricia	FAVORABLE SRVP
174041	MILLION Aurélien	FAVORABLE
173802	MUSARD Denis	FAVORABLE
173806	GARNIER Patrick	FAVORABLE
172798	DERACO Yann	FAVORABLE SRVP
172880	MEYER Nicolas	FAVORABLE
173072	ALEXANDRE Olivier	FAVORABLE
174224	CHOUMERT Guillaume	FAVORABLE SRVP
173504	VELLUET Rémi	FAVORABLE
176885	HOUDANT Anne-Lise	FAVORABLE
173820	PAGES Emmanuelle	FAVORABLE
173125	CAUVIN Frédéric	FAVORABLE SRVP
175423	LEDAY-JACQUET Aude	FAVORABLE
174683	CAPPE DE BAILLON Céline	FAVORABLE
174684	LEWIS Florian	FAVORABLE
173580	CLERC Pierre-François	FAVORABLE s/reserve d'expertise
174286	SAPIJANSKAS Jurgis	FAVORABLE
175010	BARBAY Eric	FAVORABLE
173986	GUST Marion	FAVORABLE
173770	COUPRIE Isabelle	FAVORABLE
174853	AVRILLIER Paul	FAVORABLE
173526	PAGES Lionel	FAVORABLE
173535	VIEILLEFOSSE Alice	FAVORABLE
174975	PEIGNEY COUDERC Stéphanie	FAVORABLE
175471	DU CREST Thierry	FAVORABLE
175028	GRAVIER Fabrice	FAVORABLE SRVP
173015	CRISTIA-LEROY Cécilie	FAVORABLE
172715	PAJANIRADJA Koumaran	FAVORABLE
172391	MORETTI Florent	FAVORABLE SRVP
172395	FAIVRE Juliette	FAVORABLE
174549	PUJOL Jean-Luc	FAVORABLE
172410	PLEYBER-LE-FOLL Emilie	FAVORABLE SRVP
172801	ZAHM Anne-Luce	FAVORABLE SRVP
172686	MOURER Matthieu	FAVORABLE SRVP
175061	NAHON Emilie	FAVORABLE
172493	DELVINCOURT Thibaud	FAVORABLE SRVP
172499	HUBERT Etienne	FAVORABLE SRVP
172487	BOUTOT Romary	FAVORABLE SRVP
172491	CAUVIN Frédéric	FAVORABLE SRVP

Les avis rendus en CAP peuvent être assortis des réserves suivantes :

- **SRVP** : sous réserve de vacance du poste (postes publiés susceptibles d'être vacants)
- **SRAIC** : sous réserve d'arbitrage inter-corps (plusieurs agents de corps différents postulent au même poste)
- **SREPES** : sous réserve de l'examen du plafond d'emploi du secteur (quand il y a un changement de programme budgétaire)
- **SRC** : sous réserve de compteur
- **SRAIM** : sous réserve d'arbitrage interministériel (concurrence d'agents de plusieurs ministères sur un poste porté budgétairement par un autre ministère)
- **SRASA** : sous réserve de l'avis du service d'accueil
- **AVIS PARTAGE** : vote proposé des représentants de l'administration et du personnel.

Pour information, la réunion d'arbitrage se tiendra le vendredi 18 décembre 2015.

Météo France

POSTE	Candidat – grade – service actuel	AVIS CAP
DT/DSO/DA DIRECTION TECHNIQUE – DIRECTION DES SYSTEMES D'OBSERVATION	GUILLOU Yann ICPEF DIRECTION INTERREGIONALE –POLYNESIE FRANCAISE	FAVORABLE
DIRPF/D – PAPEETE DIRECTION INTERREGIONALE EN POLYNESIE FRANCAISE	LELEU Isabelle IGPEF MEDDE/DGPR/SRNI/SCHAPI/DA	FAVORABLE
CNRM/DAT – TOULOUSE DIRECTION DE LA RECHERCHE DE METEO-FRANCE	DOUBREMELLE Claire ICPEF MF/ENM/DE	FAVORABLE

DGAC

N° DE POSTE	NOM - PRENOM	AVIS CAP
102832	ROGER Guillaume	FAVORABLE
102857	AYOUN Philippe	FAVORABLE
102860	AMAR Patrick	FAVORABLE
103632	MARTIN Véronique	FAVORABLE
103689	SENARD Pascal	FAVORABLE

Vous trouverez les résultats de cette mobilité sur l'intranet du ministère du maaf, à l'adresse suivante : <http://intranet.national.agri/Resultats-des-CAP-et-CCP-du-2eme,13778>

II - LISTE D'APTITUDE – SESSION 2015

8 agents intègrent le corps par liste d'aptitude :

- Rik VANDERERVEN
- Patrice LEBOEUF
- Philippe PERRAIS
- Sylvie ANDRE
- Bernard MEYZIE
- Florence MEA
- Claire CHAFFANJON
- Benoît DUFUMIER

La CFDT leur souhaite un bon parcours.

III - TABLEAU 2015 DES « EN CHEF » (vérification de la mobilité obligatoire)

Comme prévu 109 agents vont passer en chef au premier juillet 2015 suite à une mobilité réalisée (notamment dans cette CAP), sauf les dérogations précises (spécialistes et enseignants). Les agents inscrits au tableau et n'ayant pas réalisé leur mobilité ont deux ans pour la réaliser et valider ainsi leur promotion.

La CFDT se félicite du fait que le tableau sera bien réalisé dans sa totalité et demande que les règles de mobilité obligatoire notamment au MAAF soient revues et renégociées.

IV - ACCUEIL EN DETACHEMENT de deux agents qui seront ensuite sûrement intégrés au corps.

La CFDT donne un avis favorable à un ingénieur en chef de l'armement et à un ingénieur en chef territorial, qui vont occuper tous les deux des postes importants. Cela valorisera leurs compétences, prouvées par leur carrière, et introduira de la diversité dans notre corps.

V - RECOURS SUR LES PRIMES

1. Guadeloupe

Un agent a réalisé une demande de recours sur sa prime.

L'administration reconnaît que comme dans de nombreux cas, en Guadeloupe il y a une certaine tension entre les pressions économiques et politiques et les pressions environnementales de protection de la nature. Cependant suite à une mission d'un haut fonctionnaire et suite à l'avis du préfet, il n'y aurait ni tensions particulières entre les cadres ni risques psychosociaux avérés à la Guadeloupe.

En conséquence, l'administration fait un tout petit geste en ne baissant la prime que de 10% alors que la structure demandait une baisse de 15%.

Seule la CFDT s'est opposée à cette situation, nous demandons le maintien de la prime dans ce contexte si particulier.

2. recours en DRAAF

Un IPEF s'est vu baisser de 20% sa prime spéciale (avant la mise en place de l'IPF) car le nouveau poste occupé ne correspondait pas à un tel niveau de prime. L'administration n'est pas revenue en CAP sur cette décision.

Si vous voulez être bien défendu prière d'adresser préalablement vos arguments à notre syndicat.

**N'HÉSITEZ PAS À FAIRE REMONTER TOUTES VOS INTERROGATIONS
A VOS ELUS CFDT :**

Titulaires :

- Nadou CADIC (DPMA/SDAEP) nadou.cadic@developpement-durable.gouv.fr – 01.40.81.97.09 (SPAgri-CFDT)
- Monique NOVAT (MEDDE/VNF/DT Rhône-Saône) monique.novat@vnf.fr - 04.72.56.59.02 (Ufetam-CFDT)

Suppléants :

- Philippe HEDRICH (Sgen-CFDT) philippe.hedrich@educagri.fr - 01 56 41 51 45
- Dominique THON (MEDDE/CEREMA/Centre Est) dominique.thon@cerema.fr - 04.72.14.33.05 (Ufetam-CFDT)

ou sur la boîte institutionnelle : cfdt@agriculture.gouv.fr

**Pour des précisions sur la mobilité prière de contacter : Patricia Monin (patricia.monin@agriculture.gouv.fr)
permanence SPAgri-CFDT - 78 rue de varenne – paris 7^e Tél. 01.49.55.43.44**